

→ GARANTIE NON RESPONSABLE

Extentia Renfort 3

Le + CNM : la CNM vous garantit une revalorisation régulière sur 3 ans de vos forfaits annuels ⁽¹⁾



- Dépassements d'honoraires en cas d'hospitalisation
- Prothèses dentaires et optique
- Prothèses auditives et grand appareillage

